

Avis de constitution

SOCIETE « HERMESS COTE D'IVOIRE » en abrégé « HERMESS CI »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX PRES DE
SOCOCE, Lot 235, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERMESS COTE D'IVOIRE » en
abrégé « HERMESS CI »

Objet : Quincaillerie ; BTP ; Import-Export ; Commerce
général ; Etude et conseil en bâtiment ; prestations
diverses :

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX PRES DE
SOCOCE, Lot 235, Ilot N/A

Dirigeant(s) M ESSOH GNAGNE ELIE (GÉRANT), M ESSOH

LATH MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12231 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79680/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

